

IA et gestion des données personnelles dans l'association : obligations légales et précautions à prendre

Objectifs :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle et ses usages concrets en milieu associatif
- Identifier les données personnelles traitées par leur association
- Comprendre les obligations légales liées au RGPD
- Utiliser des outils d'IA en respectant la protection des données personnelles
- Mettre en place des bonnes pratiques et réflexes de conformité

Public : Acteurs associatifs essonniers

Prérequis : Aucun

Format : 3h

Programme :

1) Données personnelles et RGPD : ce que les associations doivent savoir

- Comprendre ce qu'est une donnée personnelle
- Identifier les responsabilités de l'association
- Définition des données personnelles (simples et sensibles)
- Exemples concrets en association :
 - Fichiers d'adhérents
 - Listes de diffusion
 - Dossiers bénévoles et salariés
 - Photos, vidéos, formulaires en ligne
- Les principes clés du RGPD :
 - Licéité, loyauté, transparence
 - Finalité et minimisation des données
 - Durée de conservation
 - Sécurité des données
- Les rôles : responsable de traitement, sous-traitant
- Droits des personnes (accès, rectification, suppression, opposition)

2) IA et données personnelles : risques et points de vigilance

- Définition simple de l'IA
- Démystifier l'intelligence artificielle
- Identifier les risques liés à l'usage de l'IA
- Comprendre ce qu'il est interdit ou déconseillé de faire
- Pourquoi l'IA pose des enjeux spécifiques pour les données personnelles

- Exemples de risques :
 - Saisie de données personnelles dans des outils d'IA
 - Hébergement des données hors UE
 - Réutilisation des données par les outils
- Cas pratiques :
 - Peut-on copier une liste d'adhérents dans un outil d'IA ?
 - Peut-on analyser des CV ou dossiers bénévoles avec une IA ?
- Focus sur les conditions d'utilisation des outils d'IA

⇒ Question/réponse : Vrai / Faux interactif

3) Bonnes pratiques et plan d'action pour l'association

- Sécuriser les usages
- Bonnes pratiques essentielles :
 - Ne jamais saisir de données sensibles dans une IA
 - Anonymiser les données
 - Informer les adhérents et bénévoles
 - Choisir des outils conformes ou paramétrables
- Envisager de mettre en place une charte d'usage de l'IA
- Sensibiliser les bénévoles et salariés

⇒ Atelier : définir 3 règles d'usage de l'IA pour son association

4) Conclusion et ressources utiles

- Synthèse des points clés
- Checklist « IA & données personnelles »
- Ressources utiles :
 - CNIL (guides associations)
 - Sites et textes de lois de la réglementation de l'utilisation de l'IA
 - Autres ...

Échanges

- Questions / réponses